
énergies
Le bois, énergie d'avenir
Danse contemporaine, p3
Les entreprises s'expliquent, p6
Fête du livre, p5
Animations de Noël, p4
SIGNATURE

agenda

SAMEDI 8 DÉCEMBRE
Téléthon
De 10h à 19h, de nombreuses associations gardannaises se mobiliseront au nom des maladies génétiques, sur le Cours et à Biver. Vous pourrez déposer vos dons au profit de la recherche à cette occasion.

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE
Fête du livre
A l'initiative de La Médiathèque, le lycée Marie-Madeleine-Fourcade accueillera des centaines d'œuvres, de bandes dessinées, de revues, mais aussi des spectacles, des expositions, des ateliers, des animations musicales et des idées cadeaux pour Noël, de 10h à 18h.

MARDI 11 DÉCEMBRE
Conférence
Martine Viala vous dira tout ce que vous avez toujours savoir sur Max Ernst, ses créations imaginatives, ses expériences, sa volonté de fuir la tradition, à 18h15 à La Médiathèque.
Renseignements au 04 42 51 15 57.

DU 14 AU 24 DÉCEMBRE
Animations de fin d'année
Au programme, spectacle médiéval, tombola de l'Union commerciale, animation musicale, Père Noël, structures gonflables... (lire page 4)

VENDREDI 14 DÉCEMBRE
Théâtre
Le Théâtre du Maquis revient sur les planches du 3 Casino dès 20h30 pour présenter *Les lettres perdues d'Honoré Bonnaventure.* Des témoignages de la semaine sanglante de mai 1871, joués et chantés. Rés. au service culturel 04 42 65 77 00.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE
Concert Collectif G
L'association *Collectif G,* composé de plusieurs groupes musicaux présente un grand concert à l'occasion de la sortie de leur disque. Vous découvrirez du funk, du reggae et du jazz avec *Les Garris,* de la fusion lourde avec le groupe *Lolicon,* et du rock festif en compagnie de *Bwatazik.* A partir de 20h à la Médiathèque.

MARDI 18 DÉCEMBRE
Exposition
Dans le cadre de l'exposition *Le jouet de Marseille,* Bernard Raymond, ancien ouvrier d'une entreprise spécialisée dans ce domaine sera présent pour nous proposer une visite guidée. A 18h à La Médiathèque.

Actifs et retraités CGT réunis

MAISON DU PEUPLE, 19 ET 20 NOVEMBRE. *L'Union Syndicale CGT des retraités des Bouches-du-Rhône* a organisé son septième congrès. Une occasion pour les cent cinquante participants de se rencontrer et de discuter ensemble des problèmes au quotidien, des revenus, de la protection dans tous les domaines. Un bon nombre d'actifs, conscients que la retraite les concernera tôt ou tard, ont répondu présents à l'invitation. Les échanges sur la façon d'agir afin de rassembler les retraités et les actifs dans une même démarche n'en ont été que plus riches. Les pensions, la situation économique de notre département, la fiscalité, la santé, la formation, la solidarité et les loisirs ont été des thèmes particulièrement discutés, chacun ayant la possibilité d'intervenir dans les débats, histoire d'apporter sa pierre à l'édifice.



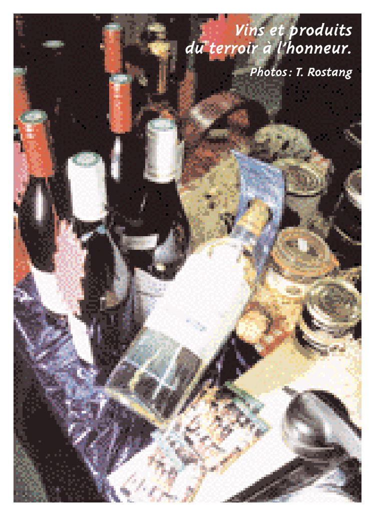
150 personnes réunies au congrès des retraités CGT.

De Gardanne à Marseille en car pour 75 F la semaine

LIGNE TRETS/MARSEILLE, CHAQUE JOUR. Chaque matin, une vingtaine de Gardannais se retrouvent à la gare routière pour se rendre en car à Marseille. Cette ligne, mise en place par le Conseil général il y a quelques temps déjà semble répondre aux attentes des travailleurs qui se rendent dans la cité phocéenne. Des chauffeurs sympathiques, des cars qui partent à l'heure (7h20 et 8h20 le matin au départ de Gardanne, 17h15 et 18h15 pour le retour de Marseille), une durée de trajet équivalente à une trentaine de minutes et un tarif hebdomadaire très intéressant. Pour exemple, un trajet en car entre Gardanne et Marseille coûte 16 F, il faudra compter quasiment le double en train. Soixante quinze francs par semaine sera le prix que vous paierez pour profiter de ce service, sachant que l'abonnement est valable pour quatorze trajets, qu'il vous permet de circuler sur l'ensemble du réseau RTM (bus et métro). Vous pouvez vous procurer l'abonnement auprès de la Maison de la presse, 16 bd Bontemps.

Culture et terroir, l'avenir en questions

GYMNASE DE FONTVENELLE, LE 24 NOVEMBRE. Les exposants étaient nombreux, les produits proposés variés, l'ambiance familiale. Tout avait été prévu pour que cette nouvelle édition de *la foire aux vins et aux produits du terroir* organisé par le service culturel et aide à la vie associative soit une réussite. Diversité, qualité et convivialité étaient bien présents mais malgré tout, les Gardannais ont boudé ce rendez-vous ; une situation plongeant les exposants dans la morosité. Syndrome de la malbouffe ou simple envie de rester au chaud ? Reste que des questions se posent quant à la formule de l'année prochaine. Le spectacle de Noëlle Perna proposé en soirée a connu plus de succès ; *Mado la Niçoise* a conquis le public.


Vins et produits du terroir à l'honneur.
Photos : T. Rostang

La Maison du Peuple s'ouvre à l'art contemporain


Le groupe Hurle Vent sur la scène ronde de la Maison du Peuple.

MAISON DU PEUPLE, LE 15 NOVEMBRE. Plus de deux cents personnes se sont déplacées pour la soirée de spectacle organisée par l'association *De Main.* Installé sur des gradins autour d'une scène ronde, le public a d'abord écouté l'introduction de Reda Dadoun, le fondateur de l'association, qui souhaite jeter des ponts entre l'art et les actions de solidarité. Puis le danseur Sylvain Groud, issu du ballet *Preljocaj,* a évolué en solo autour de la fresque inspirée de l'Alhambra de Grenade, avant de souffler une à une les bougies qui divisaient la scène en deux. C'était au tour des jeunes danseurs de Josette Baïz d'interpréter un extrait de *Time Break,* dont la représentation gardannaise, prévue le 10 novembre, a été reportée à juin 2002. La deuxième partie, exclusivement musicale, a vu évoluer le groupe *Hurle Vent,* du rock enlevé radouci par l'apport de la violoniste Nathalie Sainati, puis *Faisca,* du funk-reggae moins original mais qui a fait se lever le public. Le final mêlait les quatorze musiciens de la soirée pour une composition originale, en conclusion de trois heures d'un spectacle étonnant.



Il est encore temps de s'inscrire

SERVICE ÉLECTION, AVANT LE 31 DÉCEMBRE. Deux élections sont programmées pour l'année 2002, les présidentielles au mois d'avril, les législatives deux mois plus tard. Afin de pouvoir effectuer ce geste citoyen, il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. Les jeunes qui atteindront leur majorité avant le 28 février 2002 sont désormais inscrits d'office sur ces listes. Nous vous rappelons également que tout changement de situation (adresse ou état-civil) est à signaler pour renouveler la carte d'électeur. Renseignements au service élections de la mairie de Gardanne au 04 42 51 79 29, ou à la mairie annexe de Biver. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Deux permanences exceptionnelles sont mises en place les samedis 8 et 15 décembre de 9h à 12h.


Nos anciens font travailler leur mémoire.
Photos: T. Rostang

Le LEP plein de projets

LYCÉE PROFESSIONNEL DE L'ÉTOILE, 19 NOVEMBRE. Reçus par Jean-Marc Giner, proviseur du lycée professionnel, Robert Allione, représentant le Conseiller régional au CA du lycée et Roger Meï ont pris connaissance des projets de développement de cet établissement. Si la volonté de mettre en place des activités culturelles (expositions, recherches historiques, défilé de mode, écriture d'une nouvelle...) semble se concrétiser, le jeune proviseur a d'autres idées, notamment celle de créer une section hôtellerie-cuisine. *«Dans notre académie, il n'existe aucune structure publique qui prépare à ces métiers; or, les besoins se font sentir. Les élèves intéressés doivent se rendre au lycée hôtelier de Marseille, sachant que le nombre de places est limité.»* La création d'une demi-section "maintenance-hygiène des locaux" ainsi que l'accueil de formations du GRETA ont également été évoquées. Le Conseiller régional a approuvé ces différents projets et appuiera Jean-Marc Giner dans ses démarches.

Souvenir, souvenir

LA MÉDIATHÈQUE, MOIS DE NOVEMBRE. Les camps d'internement du midi de la France de 1939 à 1944 ont fait l'objet d'une grande exposition réalisée par la bibliothèque de Toulouse, l'association *Arc en Ciel* et des élèves de différentes classes de la région. Une occasion pour les visiteurs adultes mais également pour des centaines d'écoliers de découvrir le quotidien des internés, la place de la religion, de la culture, les dangers, les rafles, etc. A quelques kilomètres à peine, le camp des Milles a accueilli 10 000 personnes, des allemands et des autrichiens majoritairement, juifs, antinazis et réfugiés. Une visite de ce site est programmée le mercredi 9 janvier par La Médiathèque. Pour y participer, veuillez réserver votre place au 04 42 51 15 57.

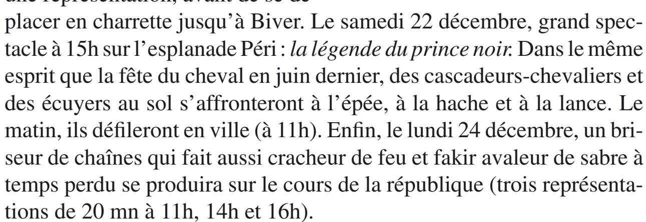
Noël médiéval sur le Cours...



Grand spectacle le 22 décembre sur l'esplanade Péri.

Photo : DR

Le premier Noël du troisième millénaire prendra des couleurs médiévales : du 19 au 24 décembre, cavaliers, troubadours, jongleurs et cracheurs de feu envahiront les quartiers, le centre-ville et l'esplanade Péri pour des animations entièrement d'époque. Tout commencera le mercredi 19 décembre avec une troupe de dix-huit artistes qui se dispersera le matin dans les quartiers, à Gardanne et à Biver, et se retrouvera au centre-ville l'après midi pour une représentation, avant de se dé-

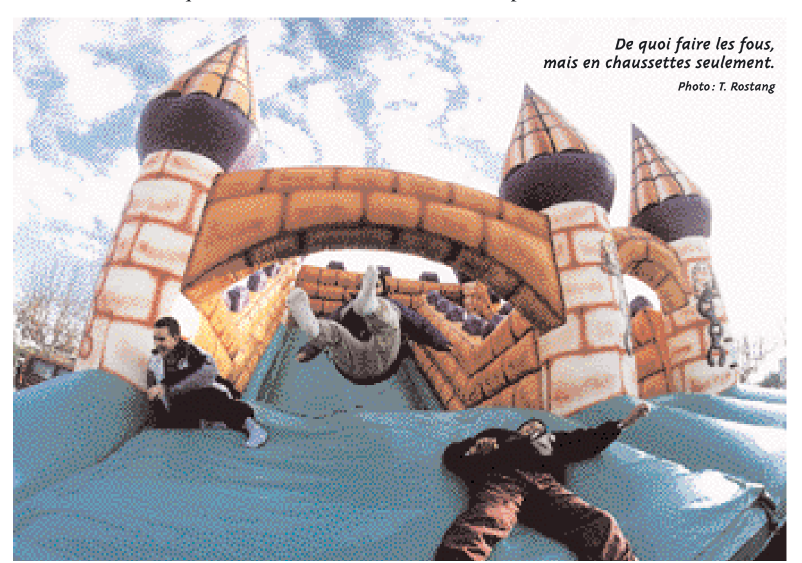


placer en charrette jusqu'à Biver. Le samedi 22 décembre, grand spectacle à 15h sur l'esplanade Péri : *la légende du prince noir.* Dans le même esprit que la fête du cheval en juin dernier, des cascadeurs-chevaliers et des écuyers au sol s'affronteront à l'épée, à la hache et à la lance. Le matin, ils défileront en ville (à 11h). Enfin, le lundi 24 décembre, un briseur de chaînes qui fait aussi cracheur de feu et fakir avaleur de sabre à temps perdu se produira sur le cours de la république (trois représentations de 20 mn à 11h, 14h et 16h).



... château et singe gonflables pour les enfants

Pour compléter les spectacles de fin d'année évoqués ci-dessus, une journée d'animation aura lieu à Biver le jeudi 20 décembre. Une structure gonflable à escalader en forme de singe sera installée pour les enfants. Manuella, une maquilleuse habillée en fée, se fera un plaisir de trans-



De quoi faire les fous, mais en chaussettes seulement.

Photo : T. Rostang

former les visages des petits et des grands, gratuitement bien sûr. Le 24 décembre, c'est un château-fort gonflable qui se dressera sur le cours devant la mairie, un château-fort qu'il faudra conquérir à la force des bras... et en chaussettes (mettez-en des grosses pour ne pas avoir froid !). Par ailleurs, l'Union commerciale de Gardanne organise une tombola du 14 au 24 décembre : nombreux lots à gagner dont un séjour de trois jours à Disneyland Paris pour deux adultes et deux enfants, une télé 70 cm, une bague or et émeraude... L'Association des cafetiers invitera le Père Noël qui sera dans la rue et se fera prendre en photo avec les enfants.

Les parents d'élèves ont voté

La FCPE (fédération des conseils de parents d'élèves) est largement majoritaire dans les écoles de Gardanne, à la suite des élections de représentants des parents d'élèves, les 19 et 20 octobre derniers. En maternelle, la FCPE a obtenu 10 sièges contre 4 à des groupements de parents. En écoles primaires, sur 61 sièges, la PEEP en obtient un, les groupements de parents 10, la FCPE 41. Pour les collèges Péri et Pesquier, la PEEP gagne 4 siège et la FCPE 9. Dans les lycées (Fourcade, Étoile et Valabre), la FCPE dispose de 11 représentants contre 4 à la PEEP. La participation au vote est en baisse dans les collèges et dans les lycées (sauf au LEP de l'Étoile).

Les associations pour le Téléthon

Elles seront près d'une quinzaine à vous proposer de faire un don en faveur de la recherche sur les maladies génétiques, ce samedi 8 décembre. Ca commencera le matin à 11 heures à Biver avec de la vente de gâteaux et boissons et se poursuivra tout l'après-midi sur le Cours à Gardanne avec des défilés de majorettes, un char animé, des démonstrations sportives, des ventes de calendriers, de poteries, de jeux, la réalisation de tresses africaines, des ballades en poneys, des animations musicales... Votre participation permettra de faire de cette initiative une belle journée de solidarité.

***LE SECOURS POPULAIRE RECHERCHE* des friandises et des jouets en bon état, pour son colis de Noël. Adressez vos dons au local, avenue d'Aix avant le 15 décembre. Les distributions de colis se font les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Les inscriptions ont lieu le mardi.**

Dimanche 9 décembre, la fête du livre vous donnera plein d'idées de cadeaux pour Noël. Ce sera aussi l'occasion de voir des spectacles, de participer à des ateliers et de rencontrer des auteurs.

Des bouquins plein la hotte

Bien sûr, il y a les consoles de jeu, les lecteurs DVD, Internet... Comme chaque année au moment où tombent les dernières feuilles mortes, les rayons des supermarchés débordent d'idées de cadeaux pour les fêtes. Et puis il y a ces bons vieux livres, ces rectangles de papier et de carton facilement transportables aussi bien dans le temps (certains durent toute une vie) que dans l'espace. C'est avec eux qu'on apprend à lire, à rêver, à imaginer, à découvrir. Bien choisi, un livre peut être le plus beau des cadeaux. C'est pourquoi La Médiathèque vous propose cette année encore la fête du livre, qui réintégrera le lycée Fourcade le dimanche 9 décembre (de 10h à 18h). Vous y trouverez bien entendu des livres et des disques pour les enfants et les adultes, proposés par les libraires *Bull'Images, la Passerelle, la librairie du lycée, la librairie des chemins de mer, la Boutique des passionnées* et les éditeurs *Édisud, Milan, Bayard-Presse, CRDP et CEMEA.* Mais il n'y aura pas que ça : une dizaine d'auteurs seront présents pour dédicacer leurs ouvrages et rencontrer le public : Jean-Luc Luciani pour *La ville qui rend foot*, Didier Borgarino pour *les Champignons de Provence*, Olivier Blazy et Georges Foveau pour *le Mystère chinois*, Béhem pour sa série de BD *les aventures de Mékaly*, Clotilde Bernos pour *Louba M'Bâ* et des poètes publiés par les éditions *Cosmophonies* (Ile Eniger, Jean-Luc Catoir, Yvan Tetelbom). A 10h15, sept ateliers en accès libre ouvriront leur porte : on pourra fabriquer du papier à la cuve, faire de la pâte à sel, réaliser ses cartes de vœux avec une petite imprimerie, découvrir les arts plastiques, faire des puzzles, s'initier à l'illustration et à l'écriture. A 11h et à 17h, le théâtre du Risorius présentera *Volpino* (pour les enfants), alors que la compagnie *Macadam Phénomènes* donnera sa version de *Little Big Man* à 15h. Place à la musique à 16h30 avec un concert des *Goudes Boys*. Bref, une journée bien remplie.



Des milliers de livres pour tous les âges, le 9 décembre.
Photo : T. Rostang

édito

Retraite : respecter les engagements

Quarante années de travail, une vie ! Ils sont 859 000 en france, hommes et femmes à avoir travaillé 40 ans, cotisé au moins les 160 trimestres ouvrant droits à la retraite. La retraite qu'on leur refuse pourtant parce qu'ils n'ont pas atteint l'âge de 60 ans.

Ainsi, eux qui travaillent depuis l'âge de 14, 15 ou 16 ans, souvent dans les travaux les plus pénibles et ils sont nombreux dans notre ville, se voient pénaliser encore.

Depuis des mois, je propose à l'Assemblée nationale avec mon groupe qu'il soit mis fin à cette injustice. Beaucoup de députés sur les rangs de gauche y étaient favorables, d'autant qu'il s'agissait d'un engagement pris. Et voilà que ressortant un article de la constitution peu usité, le gouvernement par la voie d'Elisabeth Guigou s'oppose à ce que le projet de loi sur cette question soit déposé et discuté.

Un veto peu respectueux du parlement et qui entérine une injustice sociale qui n'a que trop duré. Une injustice à laquelle je ne me resouds pas.

Roger Meï
Député-maire

- ***LA POLICE MUNICIPALE*** va procéder à des contrôles de vitesse préventifs dans les rues de la commune le jeudi 6, les mardi 11 et 18 décembre. Que cela ne vous dispense pas de respecter les limitations de vitesse les autres jours...

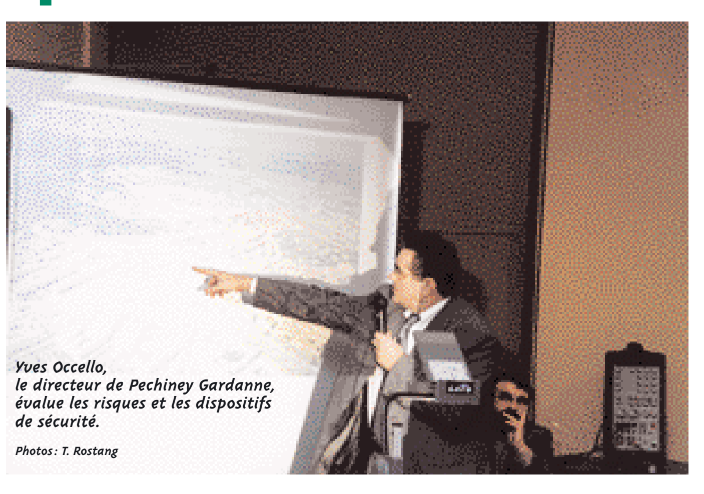
- ***ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE.*** Ce gaz incolore et inodore mais très dangereux peut être dégagé par une installation de chauffage défectueuse ou une cheminée pas ramonée. En cas de début d'intoxication (maux de tête, vertige, nausées) ouvrez les fenêtres pour aérer et appelez les pompiers (18) ou le SAMU (15).

- ***LE FOYER NOSTRE OUSTAU*** organise une visite des crèches à Aubagne le lundi 17 décembre (fermeture annuelle du 21 décembre au 7 janvier). L'Entraide solidarité 13 propose une sortie au Dôme, à Marseille pour un concert de Dave le jeudi 13 décembre (fermeture du foyer du 21 décembre au 4 janvier).

Deux mois après la tragédie de Toulouse, la Ville a organisé une réunion publique avec les principales entreprises gardannaises et la DRIRE. L'occasion de faire le point sur les risques industriels, sans langue de bois. Une première qui a abouti à la création d'un comité de liaison permanent entre la ville et les industriels.

Opération transparence

Les catastrophes feraient-elles changer les choses ? Convier six entreprises soumises à autorisation préfectorale pour qu'elles expliquent devant les habitants quels risques elles font courir et comment elles les préviennent, voilà qui aurait semblé parfaitement utopique il y a dix ans de ça. Pourtant, que ce soit Yves Occello (Pechiney), Claude Guillon (centrale thermique), Philippe Sennès (Houillères), Jean-François Chabot (Durance Granulats), Mme Ottaviani (Ottaviani transports) ou Roger Capion (SACA), ils ont tous laissé tomber la langue de bois et répondu avec franchise aux questions du public le 19 novembre dernier. Il est vrai que Gardanne ne compte aucune entreprise classée Seveso, c'est-à-dire soumise à autorisation avec servitude, comme l'a dit Robert Mounier, de la DRIRE. Mais le système a ses limites : c'est à l'entreprise de se déclarer si elle rentre dans les critères. Autrement dit, si elle ne le fait pas, il ne faut pas compter sur l'administration pour aller la chercher... Sauf si la Ville ou la préfecture sont saisies de plaintes émanant d'un particulier, par exemple. Pour Pechiney, le produit utilisé le plus dangereux est incontestablement la soude : 100 000 m^3 sont stockés sur le site, et chaque réservoir est équipé d'une cuvette de rétention : si un réservoir s'ouvre, le liquide corrosif est normalement récupéré. La centrale thermique, qui utilise la vapeur pour produire de l'électricité, stocke du fioul lourd (peu inflammable), de l'acide sulfurique (pour déminéraliser l'eau) et de l'hydrogène (pour refroidir l'alternateur). *« L'hydrogène peut s'enflammer à la sortie, remarque Claude Guillon, un peu comme un chalumeau, mais il n'explosera pas. Si la chaudière venait à exploser, les conséquences pour le site seraient graves, mais les riverains sont suffisamment éloignés. »* Interrogé par le public sur le bruit assourdissant provoqué par les chasses vapeur, le directeur de la centrale a répondu : *« Ce bruit se produit quand la pression de la chaudière est trop importante, et quand les soupapes de sécurité s'ouvrent. La détente due à une différence de pression crée une onde sonore. »*


Yves Occello, le directeur de Pechiney Gardanne, évalue les risques et les dispositifs de sécurité.
Photos : T. Rostang

A un degré moindre, Durance Granulats, la SACA (voir encadré) et l'entreprise Ottaviani ont donné des précisions sur leur activité. La première exploite la carrière de la Malespine et utilise des explosifs *« qui ne sont jamais stockés sur le site, explique Jean-François Chabot. Un fournisseur amène la quantité nécessaire quelques heures avant un tir, et si celui-ci est reporté, les explosifs sont retournés. »* L'entreprise Ottaviani, basée sur la zone Avon, assure le transport routier de minerai, essentiellement de la bauxite et du charbon. Elle dispose d'une station de lavage des bennes. Pour finir, Roger Meï a proposé dans le cadre de la charte pour l'environnement la création d'un comité de liaison permanent entre la Ville , les habitants qui le souhaitent et les industriels, de manière à prolonger cet effort de transparence et de concertation.

B.C.

LES PLAINTES SONT TRANSMISES À LA DRIRE


L'entreprise SACA, près de la centrale, respecte les procédures en vigueur.

Profession démolisseur

Ne les mettez pas tous dans le même sac : si certaines casses, plus ou moins légales, ne font rien pour revaloriser l'image du métier, d'autres tiennent à travailler dans les règles : ainsi, la SACA, à la Palun, est une entreprise de démolition de véhicules qui respecte la procédure en vigueur : dépollution des épaves (huile, carburant, liquides, batterie), démontage des pièces récupérables et destruction des carcasses par la Compagnie française des ferrailles, qui recycle la tôle en fonderie. *« Nous récupérons des véhicules usagés, des voitures volées qui ne sont pas réparables et celles qui sont accidentées, »* explique Roger Capion, le gérant. La SACA intervient ainsi à la demande de la gendarmerie lors des accidents routiers, et assure des astreintes jour et nuit une semaine sur deux. Les trois mécaniciens font également de la réparation et interviennent sur des engins de la mine. Les pompiers, enfin, utilisent les épaves de la SACA pour des exercices de désincarcération. En tant qu'entreprise soumise à autorisation, la SACA est régulièrement inspectée par la DRIRE.

Le travail des femmes a connu de grands changements ces trente dernières années. A partir de données recueillies par l'INSEE ou d'études réalisées par des sociologues, on se rend compte que la situation dans notre commune ne diffère pas beaucoup des résultats enregistrés au niveau national. Nous vous proposons à travers quelques témoignages d'en savoir un peu plus sur la vie professionnelle au féminin.

Femmes, travail et évolution de la société



FEMME AU TRAVAIL, MÈRE DE FAMILLE, MODE D'EMPLOI

Les hommes au travail, les femmes au foyer, voilà une situation bien révolue. Depuis les années soixante-dix, elles travaillent dans de nouvelles conditions, dans un nouvel état d'esprit. Différentes études élaborées par des sociologues ont montré que les inégalités entre hommes et femmes au travail restent considérables. Par exemple, les femmes sont sur-représentées chez les chômeurs et constituent la majeure partie des temps partiels, ces derniers ne correspondant pas toujours à un souhait de leur part. Au cours d'un *débat d'énergies* organisé en avril dernier à l'occasion du Forum des entreprises, Anne-Marie Daune-Richard, sociologue et cher-



Dans la gande distribution, les femmes doivent faire face aux contraintes d'emploi du temps.

Photos : T. Rostang

cheur au LEST (Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail) est intervenue sur cette question. *« Si l'on se réfère à l'échelle des salaires, on constate que 80 % des bas salaires sont associés aux femmes. C'est une conséquence du temps partiel dont on remarque qu'il concerne 30 % des femmes actives. Pour l'entreprise, il représente un grand intérêt. Dans certains domaines, il permet de concentrer des heures au moment où il y a beaucoup de monde et d'établir un planning plus modulable. »* Sans faire de généralité sur la situation, on se rend compte que les femmes ont moins le choix que les hommes en ce qui concerne ce temps partiel. Souvent, elles le subissent et les offres d'emploi consultables à l'ANPE le prouvent. Dans la plupart des cas, l'entrée dans la vie active n'est pas un choix mais un besoin, un désir fort de dépendance financière. Les femmes sont donc prêtes à accepter n'importe quel emploi. Dans son ouvrage intitulé *Le temps des femmes,* Dominique Méda rejoint cette idée : *« Le temps partiel a été dévoyé, transformé par les entreprises en instrument d'ajustement de leurs effectifs à la demande des consommateurs... Ces emplois sont émiettés et correspondent à des horaires non-compatibles avec la vie familiale. »* Et ce n'est pas Claude qui la contredira. Employée depuis plus de dix ans dans un supermarché de la commune, elle subit les contraintes horaires, le travail le week-end, les vacances quasi-imposées, les heures supplémentaires. *« Bien entendu, je préférerais rester à la maison avec mes enfants, mais on n'a pas toujours le choix. Le travail en grande surface n'est pas toujours compatible avec la vie de famille. Il arrive que l'on vienne deux heures le matin, puis deux ou trois heures l'après-midi. D'une semaine sur l'autre, on ne peut rien prévoir car on ne connaît pas nos horaires. Il faut gérer tout ça, au jour le jour. Quand je rentre le soir, souvent vers 20h, c'est une seconde journée qui commence. Mais on finit par s'habituer à ce rythme. »*

RESPONSABILITÉS ET SALAIRES, UNE SITUATION SOUVENT PARADOXALE

Emplois masculins, emplois féminins, une règle ?

Les emplois féminins sont concentrés dans certains secteurs. Une réalité qu'il n'est pas difficile de constater au quotidien. Dans les grandes surfaces, à titre d'exemple, les caissiers sont rarissimes. Pour quelles raisons ? Peut-être ne sont-ils pas encore prêts à accepter de telles contraintes au niveau des horaires, de tels salaires ou d'exercer une profession qui semble avoir été conçue pour les femmes. A l'inverse, elles hésitent de moins en moins à se mesurer à eux, à entrer dans leur secteur d'activité. De plus en plus, les femmes font carrière chez les pompiers, dans la police, conduisent les bus et les camions. A 20 ans, Virginie Estienne est hôtesse d'accueil dans une grande entreprise l'après-midi, et pompier volontaire à la caserne de Gardanne depuis près de trois ans. *« Mon père étant pompier, je baigne dans cette ambiance depuis toute petite. A l'âge de douze ans, j'ai intégré l'école des jeunes sapeurs-pompiers à Fuveau et j'ai rejoins la caserne de Gardanne, à 17 ans. Dans la mentalité des hommes, c'est un métier à risques, un domaine qui leur appartient et qu'ils ne tiennent pas forcément à partager avec une femme. Ce qu'il faut, c'est faire preuve de persévérance dès le départ, leur montrer qu'on est capable et que c'est un métier qui peut être passionnant pour une femme aussi. Bien entendu, les premiers temps, j'ai entendu quelques petites réflexions, rien de méchant. Aujourd'hui, j'ai su m'imposer, ils ont compris que je pouvais être intégrée à l'équipe, que sur les incendies comme sur les accidents, on partageait les mêmes choses. »* Quant à Christine Danest, c'est en temps que conductrice de bus qu'elle s'exprime. Mariée et mère de deux enfants, cette jeune femme de trente trois ans exerce un métier qui la passionne, dans un milieu masculin qui ne la gêne en rien. *« J'ai très vite été intégrée au sein de l'équipe. C'est un métier où les femmes sont rares et je ne vois pas pourquoi. Les rapports avec les passagers sont très bons, ceux avec les élèves finissent par le devenir. La difficulté, c'est d'avoir des horaires qui changent chaque semaine, et qui sont variables entre 6h et 21h. Heureusement, mon mari m'aide beaucoup aux tâches ménagères et parentales. Il sait combien le travail est important pour moi, et grâce à lui, je peux le continuer. »* Ces deux personnes ont la chance de pouvoir choisir. Dans d'autres cas, la situation est parfois difficile, lorsqu'il faut après plusieurs heures de travail, aller chercher les enfants chez la nou-

LE TEMPS PARTIEL SOUVENT SUBI PAR LES FEMMES



nou, leur faire faire leurs devoirs, préparer le repas, s'avancer pour le lendemain, prendre rendez-vous chez le pédiatre pour l'un, avec le prof de math pour l'autre, penser à payer les factures, à téléphoner au plombier, et la liste pourrait être longue.

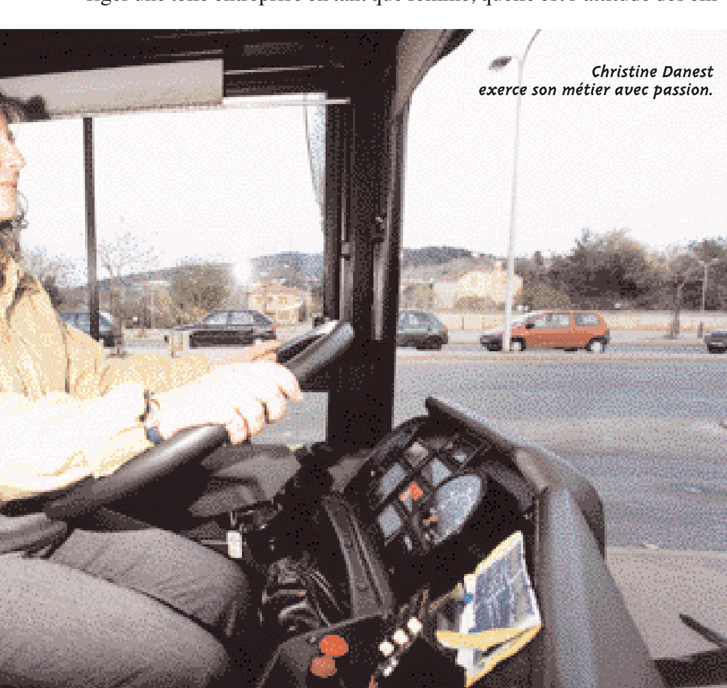
Hommes, femmes et responsabilités

Margaret Maruani, sociologue spécialiste du travail des femmes a effectué une recherche qui propose une analyse comparative hommes/femmes des phénomènes d'emploi : *« Les choses évoluent mais restent très connotées sexuellement. Des chercheuses québécoises, qui ont travaillé sur ce sujet, ont comparé les salaires de gardien de zoo à ceux de gardiennes d'enfants. Elles en ont tiré la conclusion que la société valorisait beaucoup plus le fait de garder des animaux que des enfants. »* Les inégalités restent donc considérables et cet exemple montre bien que la notion de responsabilité doit être approfondie. En France, sur les 5000 premières entreprises, les femmes représentent seulement 7 % des cadres dirigeants, et un peu plus d'un tiers de la catégorie "cadres et professions intellectuelles supérieures." Comme le souligne Dominique Méda, *« elles continuent à se heurter à une sorte de barrière invisible qui les empêche d'accéder aux plus hautes positions... Leur niveau de salaire est systématiquement inférieur à celui des hommes ; elles gagnent en moyenne 25 % de moins. »* Une situation qu'elle qualifie de paradoxe. Dominique Simon est chef d'entreprise et dirigeait il y a quelques mois encore l'usine gardannaise Aluminium Pechiney. Comment peut-on diriger une telle entreprise en tant que femme, quelle est l'attitude des employés et comment gérer son emploi du temps ? *« J'ai eu la chance d'avoir pu faire des choix au cours de ma carrière professionnelle, explique-t-elle, lors d'un débat. Je n'ai rien exigé de particulier, je savais très bien ce qui m'attendait. Je voulais être acceptée en tant que chef d'entreprise, pas en tant que femme. Quant à la vie privée, j'y avais réfléchi avant de m'engager, tout est question d'organisation. »* Et puisqu'on parle d'organisation, on ne peut passer à côté de la question du partage des tâches ménagères et parentales. Si cette pratique est entrée dans les mœurs de la génération des années soixante-dix/quatre-vingts, elle ne s'applique pas toujours dans l'ensemble des ménages. Ainsi, une récente étude révélait que les femmes assument 70 % du travail domestique et 60 % du travail parental. Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Les mentalités changent, la société avance, mais à petits pas.



Le métier de pompier au féminin, c'est possible. Virginie nous le prouve.

Carole Nerini



Christine Danest exerce son métier avec passion.

La situation à Gardanne

Le dernier recensement de l'INSEE date de 1999. Gardanne comptait alors 19 350 habitants, 9 397 hommes et 9 953 femmes. La population active représente 8 495 personnes (4 598 hommes, 3 897 femmes). En ce qui concerne l'activité, l'étude nous montre que 2 995 femmes ont un emploi (contre 3 904 pour les hommes). Sur ce nombre, 63,5 % sont employées à temps complet (94,3 % pour les hommes), 60,2 % ont un contrat à durée indéterminée, 9,2 % un contrat à durée déterminée. Toujours selon les résultats de l'enquête, 902 femmes, soit 23,1 % de la population active féminine recherchaient un emploi (contre 14,6 % pour les hommes), et près de la moitié d'entre elles sont au chômage depuis plus d'un an (idem pour les hommes). Côté formation, on note que 25,2 % des femmes ne sont titulaires d'aucun diplôme (contre 24,8 % pour les hommes). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir obtenu les diplômes du CAP et du BEP (32,5 % pour les hommes, 27,5 % pour les femmes) ; la situation change à partir du brevet professionnel et du baccalauréat (10,4 % pour les hommes contre 11,1 % pour les femmes). Quant aux études supérieures, ils sont 6,9 % a avoir un niveau bac + 2, les femmes représentent 7,4 %. La tendance s'inverse une nouvelle fois passé ce niveau puisque 5,7 % des hommes possèdent un diplôme de niveau supérieur, contre 4,8 % des femmes.

Conseil municipal: liste des délibérations et résultat du vote.
Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

Conseil municipal du 28/11/2001

Au cours de ce conseil municipal présidé par notre député-maire Roger Meï, une trentaine de questions ont été abordées. Le maire s'est une nouvelle fois exprimé sur l'utilisation des farines animales, réaffirmant sa position. *« Non, nous ne voulons pas d'un incinérateur à Gardanne. »* Une longue polémique s'est engagée autour du SCOT (Schéma de cohérence territoriale), où élus de l'opposition et élus socialistes de la majorité se sont exprimés, ne comprenant toujours pas la raison pour laquelle la municipalité se rapproche de la communauté de communes du pays d'Aubagne. Même la majorité a un avis partagé sur la question et a donc voté contre, une situation non-habituelle.

N° 01 - Approbation du compte-Rrendu du Conseil municipal du 27 septembre 2001.
Pour : 20 ; Contre : 7

N° 02 - Motion contre l'utilisation des farines animales.
Unanimité

N° 03 - Débat d'orientation budgétaire.
Pour : 27 ; le groupe Élan pour l'avenir et le groupe de M. Poussel n'ont pas participé au vote.

N° 04 - Admission en non valeur. Recettes irrécouvrables période 1998/2000.
Pour : 27 ; Abstentions : 4 ; Contre : 2

N° 05 - Décision modificative n°1. Budget du service de l'eau, exercice 2001.
Pour : 27 ; Abstentions : 4 ; Contre : 2

N° 06 - Admission en non valeur. Titre de recettes pour la période 1996/2000. Service de l'eau.
Pour : 27 ; Abstentions : 4 ; Contre : 2

N° 07 - Admission en non valeur. Titre de recettes pour la période 1996/2000. Service de l'assainissement -
Pour : 27 ; Abstentions : 4 ; Contre : 2

N° 08 - Définition du périmètre du schéma de cohérence territoriale.
Le SCOT est un outil de planification stratégique pour harmoniser et mettre en cohérence sur un périmètre donné, l'ensemble des politiques publiques d'aménagement et de développement, urbanisme, habitat, déplacements, commerces.
Pour : 20 ; Contre : 13

N° 09 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir une parcelle de terrain. Quartier le Pesquier Nord (Propriété Mathon).
Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 10 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir une emprise de terrain lieudit Les Prés (Propriété Car Georges).
Pour : 29 ; Abstentions : 4


Le nouveau bassin de rétention du Pesquier.
Photos : T. Rostang

N° 11 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de vendre une emprise de terrain communal Lieudit la Plaine-Nord à Mme Veuve Giordano Magdeleine.
Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 12 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de vendre une emprise de terrain communal lieudit La Plaine-Nord à M. et Mme Palermo Gaëtan.
Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 13 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir des parcelles de terre : Propriété de la SARL Font du Roy, lieudit le Pesquier Nord.
Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 14 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir un terrain situé lieudit le Village. Propriété du Service Interprofessionnel de Médecine du Travail du Pays d'Aix (SIMTPA).
Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 15 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de régulariser une cession gratuite de terrain liée au permis de construire délivré à Monsieur Thouvenin Claude (Lou Claou).
Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 16 - Autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus large possible auprès du Conseil général pour l'acquisition du "Domaine du Verdillon" Dans le cadre de l'acquisition du "Domaine du Verdillon" situé dans un périmètre d'espace naturel sensible, il est proposé au Conseil municipal de solliciter la subvention la plus large possible auprès du Conseil général.
Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 17 - Autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert à bons de commande pour la fourniture de services de téléphonie publique et de liaisons permanentes de télécommunications.
Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 18 - Autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert pour l'aménagement et l'extension de la voirie et du réseau pluvial.
Le marché d'aménagement et d'extension de la voirie et du réseau pluvial venant à expiration, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer un nouvel appel d'offres ouvert.
Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 19 - Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 au marché "Création d'un bassin de rétention au Pesquier."
Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 20 - Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention tripartite d'OPAH - État/ANAH/Ville pour en prolonger sa durée d'un an.
Unanimité

N° 21 - Autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert pour la réhabilitation des conduites pluviales de l'ancienne décharge du Vallon St-Pierre.
Unanimité

N° 22 - Autoriser Monsieur le Maire à déclarer sans suite l'appel d'offres ouvert et à relancer la procédure pour la collecte et le recyclage des produits issus de la collecte sélective en apport volontaire.

Unanimité

N° 23 - Autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du FIBM, Conseil général et du Conseil régional pour la nouvelle édition du guide des activités économiques de Gardanne.

Unanimité

N° 24 - Autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du FISAC pour la phase 1 du programme pluriannuel et partenarial en vue de favoriser la dynamisation du centre-ville. Participation financière de la Ville.

Unanimité

N° 25 - Autoriser Madame la Première Adjointe à signer l'avenant n°3 à la convention de concession avec la SEMAG pour l'aménagement du Centre Ville portant sur l'OPAH et les aménagements urbains.
Afin de permettre de poursuivre les actions engagées, il est proposé au Conseil municipal de conclure un avenant à la convention de concession d'aménagement avec la SEMAG portant sur l'OPAH prolongeant sa durée d'un an. (Cf délibération et avenant).

Pour : 28 ; Abstentions : 5

RÉSUMÉ DES QUESTIONS N° 26 ET N° 27

Depuis 1967 et à chaque renouvellement du Conseil municipal, les élus reconduisent le poste d'Adjoint Spécial à Biver et déterminent le montant de l'enveloppe de leur régime indemnitaire en prenant en compte cet adjoint spécial.
En 1993, le Préfet avait entamé un recours contre ces délibérations. Le jugement rendu par le Tribunal Administratif en 1994 a donné raison à la Commune il précisait notamment *« Le Conseil municipal de Gardanne était en droit de compter, comme il l'avait fait l'Adjoint Spécial de Biver pour la détermination du montant des crédits à inscrire au Budget. »*
En 1999, lors de son contrôle approfondi, la Chambre régionale des comptes a sollicité des explications sur le versement de l'indemnité à l'Adjoint Spécial, elle n'a fait aucune observation sur notre manière de procéder, malgré cela, le Préfet en 2001 a entamé de nouvelles procédures.

Une ordonnance du Juge des Référés suspend ces délibérations. Dans l'attente du jugement sur le fond et afin de pouvoir verser les indemnités aux élus, il est proposé de voter une nouvelle enveloppe qui ne prenne pas en compte l'Adjoint Spécial et de prévoir une nouvelle répartition selon les modalités définies dans le corps de la délibération jointe en annexe.

N° 26 - Régime Indemnitaire des élus locaux : enveloppe budgétaire. Délibération modificative à la délibération du 9 avril 2001.

Pour : 29 ; Abstentions : 4

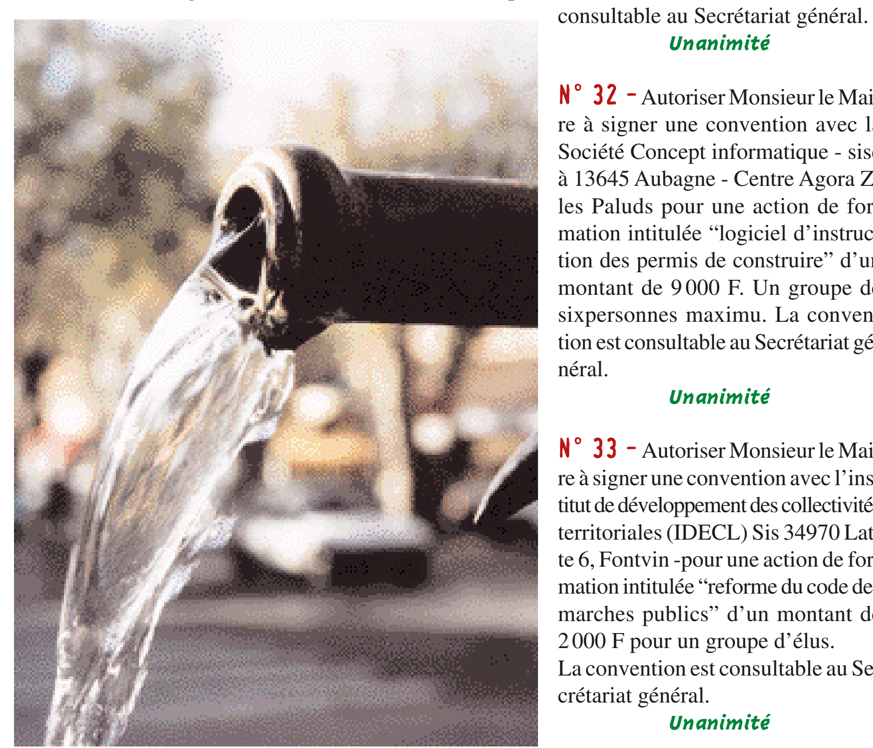
N° 27 - Régime Indemnitaire des élus locaux : attributions Individuelles. Délibération modificative à la délibération du 9 avril 2001.

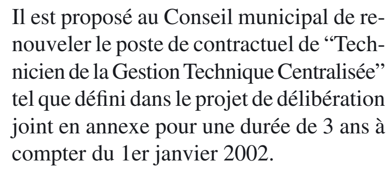
Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 28 - Renouvellement du contrat contractuel de "Gestionnaire de la Restauration Communale." Autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de travail.
Il est proposé au Conseil municipal de renouveler le poste de contractuel de "Gestionnaire de la Restauration Communale" tel que défini dans le projet de délibération joint en annexe pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2002.

Unanimité

N° 29 - Renouvellement du poste contractuel de "Technicien de la Gestion Technique Centralisée." Autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de travail .





Il est proposé au Conseil municipal de renouveler le poste de contractuel de "Technicien de la Gestion Technique Centralisée" tel que défini dans le projet de délibération joint en annexe pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2002.

Unanimité

N° 30 - Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion partielle pour l'année 2001 avec M. le Président du CDG 13.
Afin de pouvoir bénéficier de certains services : documentation, aide administrative, statut, gestion communale, il est proposé de signer une convention avec le CDG 13 pour un montant annuel de 30 000,00 F.

Pour : 29 ; Abstentions : 4

RÉSUMÉ DES QUESTIONS N° 31 À N° 33

Il est rappelé au Conseil municipal que certaines formations ne sont pas proposées au catalogue du CNFPT et qu'en conséquence, il est nécessaire de faire appel à des organismes extérieurs. C'est notamment le cas pour les formations qui suivent.
En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les délibérations et les conventions correspondantes.

N° 31 - Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la Société AFLOG sise à 13009 Marseille - 343, Boulevard Romain-Rolland pour une action de formation intitulée "habilitation nacelle" d'un montant de 4 600 F. Un groupe de sept personnes maximum. La convention est consultable au Secrétariat général.

Unanimité

N° 32 - Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la Société Concept informatique - sise à 13645 Aubagne - Centre Agora ZI les Paluds pour une action de formation intitulée "logiciel d'instruction des permis de construire" d'un montant de 9 000 F. Un groupe de sixpersonnes maximu. La convention est consultable au Secrétariat général.

Unanimité

N° 33 - Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'institut de développement des collectivités territoriales (IDECL) Sis 34970 Latte 6, Fontvin -pour une action de formation intitulée "reforme du code des marches publics" d'un montant de 2 000 F pour un groupe d'élus.
La convention est consultable au Secrétariat général.

Unanimité

Chose promise, chose due : France Télécom avait annoncé l'arrivée de l'ADSL (le haut débit pour Internet) à Gardanne fin 2001. C'est chose faite depuis la mi-novembre. De quoi réfléchir à son équipement en fonction de son budget...

ADSL : le haut débit arrive à Gardanne

L'ADSL est un de ces sigles barbares dont est friande la nouvelle économie. L'Asymetric digital subscriber line (réseau de raccordement numérique asymétrique) est en fait un système qui permet à votre ligne téléphonique à fils de cuivre de transporter en même temps votre voix et une grande quantité d'informations numériques (jusqu'à dix fois plus qu'avec un modem classique). Quel intérêt ? *« Il y en a trois, explique Jean-Luc Corinthien, de France Télécom. Le premier, c'est que votre connexion est illimitée. Vous pouvez vous connecter 24h/24, dès que vote ordinateur est allumé. Ça change complètement l'usage d'Internet. Le deuxième, c'est que votre ligne téléphonique est libre : vous pouvez téléphoner ou recevoir des appels pendant que votre ordinateur est connecté. Le troisième, c'est la vitesse : là où les modems analogiques plafonnent à 7 kilooctets par seconde (56 kilobits), le modem ADSL vous offre un débit bien supérieur (jusqu'à 64 kilooctets, soit 512 kilobits). »* Même s'il n'est pas garanti, cela permet de télécharger plus confortablement des images et des sons. Les entreprises devraient aussi y trouver leur compte : *« Internet est un outil de plus en plus souvent utilisé dans le milieu professionnel, et ça représente un poste budgétaire important. L'ADSL permet d'encadrer les dépenses de façon précise et offre des gains de temps considérables, et donc des gains de productivité. »* L'ADSL permet ainsi le travail coopératif, c'est-à-dire le fait que plusieurs personnes géographiquement éloignées travaillent simultanément sur le même dossier. C'est aussi une solution beaucoup moins coûteuse que la fibre optique, qui équipera prochainement les zones d'activités économiques et l'école de microélectronique. Pour l'instant, l'équipement en ADSL du central téléphonique de Gardanne permet de raccorder n'importe quelle ligne dépendant de ce central dans un rayon d'environ cinq kilomètres.

VOTRE LIGNE TÉLÉPHONIQUE RESTE LIBRE MÊME QUAND VOUS SURFEZ SUR INTERNET

Reste la question du coût. Le passage à l'ADSL, pour les particuliers, ne se fera pas sans frais : il faut tout d'abord changer de modem : ceux qui sont intégrés dans les ordinateurs (analogiques) ou les modems numéris ne sont pas compatibles avec l'ADSL. L'engin coûte 990 F, mais peut aussi être loué 42 F par mois. Il faut aussi installer des filtres sur la prise téléphonique, afin que la voix et les données informatiques puissent passer en même temps. Enfin, il y a l'abonnement ADSL, qu'il faut ajouter au forfait proposé par votre fournisseur d'accès. Différentes formules sont possibles, mais comptez environ 300 F par mois pour un accès illimité à Internet. D'autres compagnies vont prochainement arriver sur le marché, et il est possible que les prix baissent un peu.

Bruno Colombari

Démonstration à La Médiathèque le 14 décembre

Vous avez un accès à Internet chez vous et l'ADSL vous intéresse ? Vous voulez en savoir plus sur les tarifications, les modems et l'installation du matériel ? Vous avez besoin de voir comment ça marche avant de vous décider ? Pas de problème : la Ville de Gardanne et France Télécom organisent une journée de présentation de l'ADSL le vendredi 14 décembre à La Médiathèque. Cette journée se décomposera en deux temps : à 11h, accueil des entreprises et démonstration sur grand écran des services aux professionnels. Les techniciens de France Télécom répondront à toutes les questions. Plus tard, à 17h, même chose avec le public. Vous pourrez découvrir les performances du haut-débit, notamment pour le téléchargement des images ou du son. Pour savoir si vous pouvez être raccordé à l'ADSL, téléphonez au 10 14 : France Télécom fera un test immédiat.

S'il existe une multitude d'énergies pour se chauffer, il en est une qui se développe. Le bois présente de nombreux avantages, notamment celui du respect de l'environnement. La commune a d'ailleurs un projet à l'étude.

Le bois, une énergie propre



En 1994, les ministères de l'agriculture, de l'industrie et de l'environnement ont lancé un plan bois-énergie mis en place par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) qui a permis la création de 190 chaufferies au bois, sur onze collectivités. Renouvelé il y a deux ans sur la totalité des régions françaises, ce plan a pour objectif la création de mille nouvelles chaufferies au bois sur sept ans ; un véritable défi qui devrait permettre de réduire considérablement les émissions de gaz carbonique (CO_2). Devant la hausse des prix du gaz et du pétrole, le bois semble être une opportunité à saisir, surtout lorsque l'on connaît la richesse de notre forêt méditerranéenne qui ne demande qu'à être exploitée. Soulignons que chaque année, cette forêt croit de 1 % en surface et de 2 % en volume. Le mois dernier, à l'initiative de l'Entente Interdépartementale en vue de la protection de la forêt, professionnels de la filière bois, institutionnels, responsables d'entreprises et élus locaux se sont réunis pour connaître un peu mieux cette énergie, témoigner des installations réalisées et discuter des projets en cours. Guillaume Fesquet, technicien spécialiste des énergies, a exposé l'intention de la municipalité d'installer une chaudière bois à Fontvenelle. «*Nous devons remplacer notre chaudière à charbon qui alimente une caserne de secours, un gymnase et un groupe scolaire, ce qui représente une surface totale de 6 000 m². Nous pensons utiliser cette énergie renouvelable, sous forme de granulés pour différentes raisons, notamment celle du stockage.*» Les granulés fabriqués à partir de sciures présentent un certain nombre d'avantages : pouvoir calorifique élevé, un taux de cendres réduit (moins de 1 %). un faible taux d'humidité, un prix d'achat bien inférieur au gaz, à l'électricité et au fioul, la réduction des émissions de CO_2 et une plus grande facilité d'utilisation. Il est également possible d'exploiter d'autres combustibles bois comme les plaquettes forestières, les broyâts de bois de rebut, les écorces, les briquettes et les bûches, en fonction de l'installation et de l'emploi du réseau de chaleur. On pourrait penser que cette énergie renouvelable est une des meilleures solutions pour le futur. Alors pourquoi en existe-t-il aussi peu à ce jour ? L'investissement de départ reste le frein principal à son développement, et afin que cela soit rentable, il serait nécessaire qu'une usine de granulation soit implantée à proximité des installations (lire ci-dessous). Actuellement, notre département n'en compte aucune et selon un rapport de la mission régionale bois-énergie, le nombre insuffisant de scieries, la difficulté à mobiliser la ressource d'origine forestière (broussailles, bois brûlé...) et le coût des transports constituent les principaux obstacles qu'il faudra surmonter.

C.N.

LES GRANULÉS BOIS PRÉSENTENT DE NOMBREUX AVANTAGES



Une solution envisageable pour les particuliers également.

Photos: T. Rostang

Produire sur place

En ce qui concerne le projet d'installation d'une chaufferie bois à Fontvenelle, nous avons vu que ce sont des granulés qui seraient utilisés. Or, l'une des seules usines de granulation en fonctionnement en France se trouve en Lozère, ce qui engendrerait dans un premier temps (c'est à dire avant qu'une structure d'exploitation soit mise en place dans notre région) un coût important en matière de transport. «*L'installation d'une telle structure coûte cher déclare Sébastien Ninon, chargé de mission sur l'énergie bois à la Région, mais rien n'est impossible. Les ressources sont bien présentes, la forêt Méditerranéenne s'étendant bien plus que ce qu'on prélève. L'exploiter mieux contribuera à son entretien.*» Une étude effectuée il y a quelques temps par l'Entente Interdépartementale pour la Protection de la Forêt a également montré qu'il existait d'autres matières que l'on arriverait à granuler. Techniquement, les solutions sont nombreuses, reste à trouver les financements pour mener à bien ces projets qui préservent l'environnement.

DIVERS

➠ Vds **portes de penderie** KZ blanc cassé avec encadrements 1m60X2m15, 1200 Frs + chauffage élec campa 1500 w, 500 Frs Tél. 04 42 51 79 23 (du lundi au vendredi l'A.M)
Offre billots de pins 50/35 cm + billots de peupliers Tél. 04 42 58 33 74

➠ Vds **lit bateau** 2000 Frs + vaisselier 1000 Frs + living 1500 Frs + gazinière mixte, 3 plaques gaz, une élec et four 1500 Frs + tente de camping 4/5 pl. 500 Frs + un écran de projection 200 Frs le tout en TBE à déb Tél. 06 86 55 15 81

➠ Vds **maxi cosi,** chaise haute, chauffe bb, stérilisateur, couffin, poussette, landau, parc, baignoire, support, surveillance appareil jumper ciel de lit le tout 2000 Frs Tél. 06 22 6 57 52

➠ Vds **magnétoscope** schneider en parfait état 300 Frs Tél. 04 42 58 41 17 ou 06 10 78 29 01

➠ Vds **frigo congélateur** Futuro 250 Frs + lave linge Arthur martin électrolux (lavante, séchante) 2800 Frs (cause déménagement) Tél. 06 15 35 85 31 ou 04 42 65 98 38 (le soir)

➠ Vds **banc de musculation + barre** + poids 500 Frs T él. 04 42 51 11 57

➠ Vds **poussette limousine +** nacelle prélude + habillage de pluie + kit sécurité (bb confort mongolière) le tout TBE 3296 Frs cédé 1200 Frs Tél. 04 42 51 17 48

➠ Vds **tondeuse tractée** 5 cv peu servie (coupe 51 cm) 1000 Frs + brouette roue gonflable BE 120 Frs + charrue ancienne pour décor jardin 1500 Frs Tél. 06 22 54 31 92

➠ Vds **vélo d'appatement** TBE + radiateur à bain d'huile sur roulettes grande capacité de chauffe, jamais servi Tél. 04 42 65 81 52

➠ Achète très cher **télécarte** téléphone Tél. 04 42 58 15 76

➠ Donne **chiots** berger allemands croisés avec Husky Tél. 06 70 70 47 69

➠ Vds **poussette** graco avec maxi cosi intégré TBE valeur 1800 Frs cédé 850 Frs Tél. 06 15 54 87 39

➠ Vds **flûte neuve** 1500 Frs Tél. 04 42 24 37 08 ou 06 99 07 65 17

➠ Vds **canaris mâle** 100 Frs, compresseur 9 bars neuf avec accessoires 800 Frs Tél. 04 42 51 37 25

➠ Vds **marbre** 104X39 200 Frs + gazinière 4 feux et four 500 Frs + casier métallique 75 bouteilles 80 Frs + bureau 400 Frs Tél. 04 42 51 10 68

➠ Vds **lit pliant +** 2 matelas + poussette enfant + siège auto le tout 800 Frs Tél. 04 42 65 93 00

➠ Vds **flipper de bar** 4 jeux TBE 3000 Frs + bois de chauffage pin ou chêne sec Tél. 04 42 51 51 91

➠ Vds **siège auto** baby relax 200 Frs + maxi cosi neuf 150 Frs + table dîner TBE 150 Frs + combi 2 ans 80 Frs + divers vêtements BB et jouets Tél. 04 42 51 06 36

➠ Vds **armoire** 3 portes miroir valeur 6000 Frs cédée 3000 Frs + 4 pieds haut parleur 300 Frs les 2 + radiateur soufflant blanc 80 Frs Tél. 04 42 51 19 83

➠ Vds **magnétoscope** Akaï 4 têtes show view pal secam-secam état neuf 500 Frs Tél. 06 20 53 63 14

➠ Vds **Dreamcast** sous garantie + visuel memory + 2 jeux 900 Frs Tél. 04 42 51 04 72

➠ Vds **brûleur** chauffage fioul BE 800 Frs Tél. 04 42 51 06 86

➠ Vds **playstation,** 3 manettes, carte mémoire et 16 jeux valeur 1700 Frs cédé 1200 Frs + donne petit meuble pour rangement console et CD de jeux + vds 2 jeux game boy "Pokemon" jaune et rouge 180 Frs Tél. 04 42 65 93 85 ou 06 20 09 07 20

➠ Vds **Nintendo 64** avec manette et 1 jeux 400 Frs + playstation avec 5 jeux et manette 600 Frs + Dreancast avec 3 jeux, manette et carte mémoire 800 Frs Tél. 06 68 44 80 41

➠ Vds **living merisier** TBE à voir Tél. 04 42 58 08 55 ou 04 42 54 10 92

➠ Vds **poussette** à trois roues jamais servi, 700 Frs + bâton de ski (Rossignol) 100 Frs Tél. 06 76 91 30 14

VÉHICULES

➠ Vds **Remorque** artisanale 2200X1400, 2500 Frs Tél. 04 42 51 51 91

➠ Vds **Yamaha 500 SR,** 9300 km excellent état 14000 Frs Tél. 04 42 65 77 20

➠ Vds **4 Pneus neige** 185X70XR14 1800 Frs + Châssis remorque 500 kg 800 Frs + auvent pour caravane ou C.Car 3mX2 TBE 1500 Frs Tél. 04 42 51 10 68

➠ Vds **Nissan primera** 2L turbo D, 85000 km, an 97, ct ok, pneus neufs, clim, 45000 Frs + Chappy Yamaha 49 cm3 refait à neuf 2500 Frs Tél. 06 88 89 96 61

➠ Vds **Nissan Sunny** série bristol diesel, modèle 97, excellent état tout options sauf clim 38000 Frs à déb + 4 jantes alu pour golf ou passat ou autre BE 2500 Frs Tél. 06 70 37 76 16

➠ Vds **Mobylette MBK** modèle club Jazz, 18 mise en circulation en 95, 500 Frs prix ferme Tél. 04 42 58 05 09

➠ Vds **Honda GM 125 T,** an 82, rouge, 4T, TBE Tél. 06 74 75 40 83 ou 04 42 51 25 24

➠ Vds **AX sport** an 94, 85000 km TBE, 20000 Frs à déb Tél. 04 42 58 17 07 (17h à 20h)

➠ Cherche un **4X4** ou un Monospace de plus de 2 ans, 7 à 8 ch maxi, TBE très peu roulé prix argus Tél. 04 42 51 28 14

➠ Vds **VW Bora TDI** 115 BV6 gris anthracite, an 2000, 4 VE, RED, 4 RBAGS, DA, CLIM, ABS, ASR, alarme cobra SRA4, 48000 km, GRIE 05/2002 VAG, 107000 Frs ou échange contre Golf 4 TDI 115 Tél. 06 63 42 91 28

➠ Vds Renault **super 5,** 6 cv, diesel, mod 88, ct ok, 172972 km, 7500 Frs Tél. 04 42 58 41 57 ou 06 14 87 03 70

➠ Vds **vélomoteur MBK** magnum, an 93, 5800 km, 3000 Frs Tél. 04 42 51 01 88

➠ Vds **205** 4 cv, essence an 91 TBE équipée 1.9L GTI, 3 ptes, 115500 km(pneus, allumage, distri, freins neufs) 13000 Frs Tél. 06 20 66 33 17

➠ Achète **Berlingo** 99 diesel, 5 cv, prix argus + remorque moyenne + vds Solex ancien en parfait état faire offre Tél. 04 42 58 55 92

➠ Vds **Suzuki 250** cm3 RM, an 88, moteur refait (facture) 7500 Frs Tél. 06 07 61 11 97

➠ Vds **Golf cabriolet** an 90, 90 cv, 101000 km, 20000 Frs à déb Tél. 06 17 85 59 49 ou 06 10 17 32 40

➠ Vds **trafic Renault** équipé camping car, an 86, 8 cv, 20000 Frs Tél. 06 07 01 40 94 ou 06 84 16 60 64

➠ Vds **R 21 GTS,** an 92, 39000 km, TBE 1er main, 30000 Frs Tél. 04 42 58 11 42 ou 06 61 47 25 86

➠ Vds **4 jantes** speedline 195/60/14 avec pneus neufs pour peugeot, citroen, ford valeur de pneus 2800 Frs cédé 1500 Frs à déb + becquet avec feu stop pour 405 400 Frs Tél. 06 22 07 53 21 ou 04 42 51 26 71

➠ Vds **Ford Fiesta,** an 91 TBE 109000 km, 12000 Frs à déb Tél. 04 42 58 11 54 ou 06 71 91 41 68 (soir)

OFFRES DE SERVICES

➠ Urgent cherche jeune pour **contrat d'apprentissage** maçonnerie pour 2 ans Tél. 04 42 51 26 48

➠ **Coiffeuse** à domicile Tél. 06 12 79 42 09

➠ Etudiante majeure et sérieuse cherche à **garder enfts et/ou** à donner des cours de soutien scolaire sur Gardanne et alentours Tél. 06 22 40 09 02

➠ Artisan maçonnerie générale fait **tout travaux** de bâtiment, travail soigné Tél. 04 42 58 21 08 ou 06 07 61 85 16

➠ Vous n'aimez pas **repasser** ! ou vous n'avez pas le temps Tél. 04 42 65 96 94

➠ JF trilingue donne **cours d'anglais** de la 6e à la 3e, 60 Frs/heur, possibilité de déplacement Tél. 06 17 65 90 77

➠ Etudiante en licence de droit donne **cours de français,** math et anglais niveau primaire et collège 60 Frs/heure Tél. 06 60 61 50 51

➠ Tapissier décorateur, **réfection de fauteuils** se déplace Tél. 06 18 03 52 54

➠ Maman cherche **enfts à garder** à mon domicile secteur Gardanne Tél. 04 42 65 81 37 ou 06 88 82 07 88

➠ Etudiante infirmière 3e année **garde** 1 à 2 nuits par semaine pers âgée à son domicile Tél. 06 18 93 42 75

➠ JH cherche **travaux jardinage,** élagage, et abattage, travail sérieux Tél. 06 21 16 08 69

LOGEMENT

➠ Cherche **terrain** sur Gardanne et alentours de 300 à 500 m2 Tél. 04 42 65 86 85 (le soir)

➠ Achète **T2 avec balcon** calme sur Biver/Gardanne Tél. 04 42 58 14 18

➠ Cherche à **louer garage** proche du centre ville, maxi 500 Frs par mois Tél. 06 81 17 02 35 (le soir)

➠ Cherche à **louer local** entre 50 et 100 m^2 sur Gardanne ou alent Tél. 04 42 53 48 75 ou 06 76 75 01 41

➠ Vds **studio** 32 m^2 à Praloup, 4 prs, expo sud, balcon, 200000 Frs Tél. 04 92 76 41 80

➠ Couple cherche **terrain viabilisé** sur Biver/Gardanne, à partir de 500 m2 faire offre Tél. 04 42 58 30 97 (ap 20h) ou 04 42 58 03 19

➠ Vds **villa Bouc Bel Air,** 5 ch, salon/salle à manger, gde cuisine, 2 s de bains, garage, sur 2 plans, superficie 160 m2 sur 510 m2 de terrain, 2 MF Tél. 04 42 22 39 52 (agence s'abstenir)

➠ Cherche à louer sur Gardanne et alentours maison **F3,** même vétuste, calme souhaité Tél. 06 07 39 94 90

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

GIUSTI Laure, TARANTO Mélodie, MAUREL Jordan, NABTI-LOGNOS Thomas, LAUGIER Lucas, SABA Eléa, AURIC Dorian, GUCCIARDI Charlène, HAMAMI Haïfa, GIRARDON Lou

MARIAGES

ROUX Stephen/AMEY Edjoe, CHEBAH Hakim/AMROUCHE Naïma

DÉCÈS

BECHINI Louis, INFANTE Gioacchino, DERMENDJIAN Agop, JOUBERT Jean-Pierre, SIDELARBI Malek, AUBERT Paul, FARESE Joseph, BIAGINI Elora épse BÉRA, GARABÉDIAN Robert, STRUILLOU veuve JOYAU Geneviève, PIANTON Joseph

Les petites annonces sont gratuites.
Envoyez un texte court et précis.Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

énergies **n°166**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NÉRINI
● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN
● Crédit Photos : Thierry Rostang ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI
● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01
site : www.ville-gardanne.fr ● *mel :* info@ville-gardanne.fr

Euro : les pièces bientôt disponibles

CONTACTS
TÉL (N° VERT, APPEL GRATUIT)
0 800 01 2002
INTERNET : WWW.EURO.GOUV.FR
MINITEL : 3615 EURO2002
(0,37 F LA MINUTE)
RETROUVEZ CETTE RUBRIQUE SUR LE SITE
WWW.VILLE-GARDANNE.FR

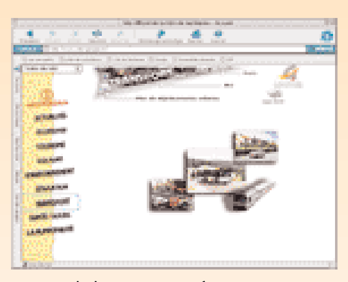
C'est à partir du vendredi 14 décembre que les kits de pièces en euros seront disponibles à la Poste, dans les banques et chez certains bureaux de tabac. Le principe est simple : vous pouvez acheter pour 100 francs un sachet contenant 15,24 euros en monnaie. Seules conditions : payer en liquide (pièces ou billets, peu importe), deux sachets maximum par personne et pas d'utilisation possible des pièces en euro avant le 1er janvier 2002. L'objectif étant que chacun puisse se familiariser avec cette monnaie dont on entend tant parler mais que personne n'a encore concrètement touché. Manipuler des vraies pièces, c'est réaliser concrètement que nous allons vraiment changer de monnaie, qu'elle a un poids et une couleur. C'est aussi, accessoirement, faire en sorte qu'il soit possible d'acheter son pain, ses croissants et son journal le 1er janvier sans faire la queue au distributeur de billets... Parions que l'on retrouvera souvent les petits sachets au pied des sapins, ou lors des étrennes. Que contiennent-ils au juste, ces fameux sachets ? Très exactement 40 pièces de monnaie (4 de 2 €, 3 de 1 €, 4 de 50 cents, 7 de 20 cents, 4 de 10 cents, 5 de 5 cents, 7 de 2 cents, 6 de 1 cent). Pour les billets, il faudra attendre un peu : la Poste s'engage à alimenter ses distributeurs automatiques le mardi 1er janvier à 8 heures du matin. Vous pourrez alors retirez des coupures de 10 € (65,60 F) et de 20 € (131,19 F), qui remplaceront (à peu près) les billets de 100 et 200 F. A la Poste, vous pourrez échanger vos francs contre des euros jusqu'en juin si vous y avez un compte, jusqu'au 17 février si vous n'en avez pas (jusqu'à 2 000 F, au-delà, il faudra vous adresser à votre banque). Attention aux charlatans : des petits malins n'ont rien trouvé de mieux que de proposer d'échanger des euros contre des francs en faisant du porte à porte : inutile de préciser que ces euros-là sont des faux. Si vous êtes victime de ce genre d'imposture, prévenez la gendarmerie.



Enfin, n'oubliez pas les actions de sensibilisation à l'euro pour tous les publics qui ont lieu jusqu'en janvier : exposition à la mission locale du 17 au 21 décembre, ateliers pour manipuler la monnaie le 13 décembre à Contacts, 3 place Gambetta (14h), le 18 décembre à la CAF (14h), informations collectives le 7 décembre à la mairie et le 11 décembre à Contacts (14h).

*Le site Internet **www.ville-gardanne.fr** et les trois bornes interactives peuvent vous aider dans vos démarches. Dans ces colonnes, nous vous présentons une rubrique en ligne en fonction de l'actualité. Dans ce numéro : les transports.*

Les bus et le train en ligne



A partir du site www.ville-gardanne.fr, vous pouvez accéder à toute une série d'informations pratiques concernant les transports en commun disponibles à Gardanne. La rubrique transport vous oriente vers une page bus (où est présenté le réseau Interbus) et une page train. A partir de la première, un lien vous amène jusqu'au site www.lepilote.com. Là, vous pouvez obtenir les horaires des huit lignes d'Interbus. Prochainement, vous pourrez également untiliser d'autres services, comme la recherche d'itinéraires : vous entrez un point de départ, un point d'arrivée et le site vous propose différents itinéraires possibles, en bus, en train ou en métro si vous vous rendez dans un quartier de Marseille. Par ailleurs, lepilote.com vous informe de l'état de la circulation routière, des travaux de voirie et de tout ce qui peut vous faciliter vos déplacements si vous êtes automobiliste. Ces informations sont également accessibles sur Minitel, 3615 lepilote (0,07 euros la minute). La page train ouvre sur un lien de la SNCF, et plus précisément des trains express régionaux (TER). Là aussi, vous pouvez consulter les grilles horaires avec la même présentation que les dépliants papier. La page s'ouvre au format .pdf, ce qui nécessite de disposer de l'utilitaire Acrobat Reader (téléchargeable gratuitement).



Bénévoles, évidemment

FRANÇOISE GLEDEL, 53 ANS ET NICOLE ESPANOL, 56 ANS. Les assises du sport populaire sont terminées depuis dix-huit jours, à peine ou déjà, c'est selon. Dans le foyer restaurant de la Maison du Peuple, Nicole et Françoise mettent la main à la pâte pour un buffet que le CLES offre à tous ceux qui ont participé à l'organisation. Le bénévolat, c'est ça : penser aux autres, toujours, savoir donner et accepter de recevoir. Pour le centenaire de la loi de 1901, le ministère de la jeunesse et des sports a décidé de remercier celles et ceux qui, au quotidien, militent inlassablement. C'est ainsi que Françoise Gledel, présidente du CLES (club loisirs et sport) depuis sept mois et Nicole Espanol, membre du bureau depuis 25 ans, ont reçu une médaille lors des Assises. Mais ne comptez pas sur elles pour en tirer une quelconque vanité. Pour elles, donner de leur temps est une seconde nature. *« Je fais du bénévolat depuis l'âge de 17 ans, raconte Françoise. D'abord chez les scouts et à la croix-rouge, à la FCPE quand ma fille a été scolarisée, puis à l'office de tourisme et au CLES depuis quinze ans. »* C'est dans la section tir à l'arc qu'elle fera ses débuts, avant d'intégrer le comité départemental de la FSGT et la commission nationale du tir à l'arc. *« Ce qui est important, c'est de rester à l'écoute des gens et de ce qui se passe autour de soi. Le statut ou les responsabilités sont secondaires. On fonctionne en équipe, chacun amène son grain au moulin. »* Un grand moulin, alors, parce qu'avec 500 adhérents et dix sections sportives (avec l'arrivée du triathlon cette année), le CLES n'est pas spécialement une association confidentielle. Combien de temps faut-il à la présidente pour gérer tout ça ? *« Honnêtement, je n'en sais rien, je n'ai jamais compté. Disons que je suis disponible le soir à partir de 17h30, quand j'ai fini de garder ma petite-fille. »* Même réflexion chez Nicole, qui connaît le CLES comme sa poche, puisqu'elle en fait partie depuis 1974, un an après la fondation de ce qui s'appelait alors Sport, Culture et Mutualité. *« Je m'occupe des licences et des relations parents-enfants, et aussi des tournois de foot, »* explique-t-elle. *« Et pourtant, je n'aime pas le ballon ! »* Son domaine, c'est les ateliers enfants omnisports, *« où il n'y a pas de compétition et l'ambiance y est chaleureuse. C'est quelque chose qui m'apporte beaucoup. On donne et on reçoit. »* N'allez pas croire pour autant que le bénévolat est une activité de tout repos : *« parfois, les gens sont difficiles et il faut leur rappeler pourquoi on est là, ce qu'on fait. Il y a des attitudes de clients dont on n'avait pas l'habitude au CLES, même si à côté de ça, des parents se proposent une fois de nous aider et finissent par rester dans l'organisation. »* L'organisation, justement : Nicole et Françoise pensent déjà à 2003, avec une grande fête pour les trente ans du club. Infatigables…

Bruno Colombari